

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

De quoi s'agit-il ?

Les Risques Psychosociaux (RPS) regroupent les situations de mal-être au travail résultant de :

- Conditions de travail dégradées
- Management inadapté
- Conflits professionnels
- Surcharge de travail.

Ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou liés à l'organisation et aux relations de travail.

Les conséquences ?

Tant sur la santé physique et mentale (stress, burn-out, troubles dusommeil, anxiété) que sur l'efficacité et la motivation au travail.

Quels sont les signes à surveiller ?

- Fatigue chronique ou épuisement émotionnel,
- Perte de motivation ou sentiment d'inutilité,
- Isolement, irritabilité ou conflits fréquents,
- Symptômes physiques récurrents (maux de tête, douleurs musculaires).

Vous vous reconnaissez dans ces signes ?

Agissez maintenant !

Protéger votre bien-être, c'est aussi protéger vos droits.



APPLICATION DÉDIÉE
À LA PRÉVENTION
DES RPS



Vos représentants syndicaux vous accompagnent, se mobilisent et vous orientent vers les professionnels.

Protéger votre bien-être, c'est aussi protéger vos droits.
Ensemble, agissons pour un environnement de travail sain et respectueux.

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/